

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

J'autorise l'Établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution sur simple demande à l'Établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

N° National d'émetteur
455343

Nom, prénom et adresse du débiteur

Nom et adresse du créancier

Codes

Régie des Eaux de Grenoble

Etablissement

Service relations usagers

Guichet

6, rue Colonel Dumont

Compte à débiter

38003 Grenoble

N° de compte

Nom et adresse de votre agence bancaire

Clé RIB

Code postal

Date

Ville :

Signature

N° de référence à rappeler

joindre 1 relevé d'identité bancaire

ADRESSE ET RÉFÉRENCE de l'immeuble pour lequel vous demandez le prélèvement

www.reg-grenoble.fr

l'eau

Relations usagers

Tél. 04 76 86 20 70

Signature

Fax 04 76 86 20 78

Date

l'eau

Signature

l'eau

Date

l'eau

Signature

l'eau

Date

l'eau

Régie des Eaux de Grenoble
6, rue Colonel Dumont
38003 Grenoble

www.reg-grenoble.fr

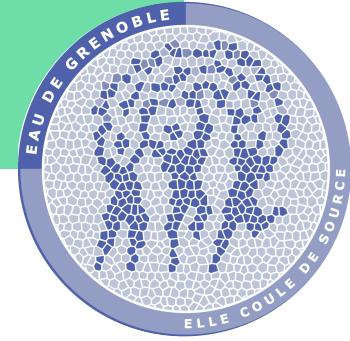


l'eau

La mensualisation Les moyens de paiement à votre disposition

- La mensualisation
- Le prélèvement automatique
- Le TIP (titre interbancaire de paiement)
- Le chèque
- Le paiement en espèces (de 8 h à 13h)
- La carte bancaire (de 8 h à 13h)
- Le paiement en ligne sur www.reg-grenoble.fr

Quelque soit la solution choisie,
n'hésitez pas à nous contacter,
nous vous conseillerons.



La mensualisation de vos factures d'eau

l'eau

Régie des Eaux de Grenoble

